



► **Communiqué de presse**

RENTRÉE SCOLAIRE : DES MESURES ATTENDUES

Le **SNALC** a pris connaissance des annonces faites en plusieurs temps par le ministre de l'Éducation nationale.

Pour le **SNALC**, l'annonce la plus importante est celle du report en juin des épreuves de spécialité. Nous le demandions depuis le début et les résultats de notre [enquête](#) menée auprès de plus de 4000 professeurs de lycée étaient inattaquables. À l'avenir, qu'on n'hésite pas à écouter plus tôt notre organisation plutôt que de traiter les opposants à une mesure pédagogiquement idiote de « preneurs d'otages » ou de « ventilateurs à angoisse », comme ce fut le cas sous le quinquennat précédent. Le **SNALC** accueille favorablement le recentrage du grand oral sur les contenus disciplinaires et la diminution du nombre de textes pour l'oral de l'EAF (baccalauréat de français). Sur ce dernier point, le ministre a reconnu que c'est l'alerte du **SNALC** qui l'a poussé à intervenir.

Pour autant, de nombreux problèmes demeurent avec la réforme Blanquer. Le **SNALC** demande que l'on réétudie notamment le passage de 3 à 2 spécialités en terminale, ou l'absence de moyens horaires dédiés à la préparation du grand oral. Il tire également la sonnette d'alarme sur la situation dramatique des options au lycée.

Le **SNALC** accueille favorablement l'engagement de fournir un document national écrit clair sur la question des vêtements à caractère religieux. La situation actuelle faisait reposer l'entière responsabilité des décisions sur les chefs d'établissement et les équipes, et nous mettait en première ligne en cas de conflit. Pour le **SNALC**, comme l'a hélas montré la mort de Samuel Paty, il faut privilégier la sécurité des personnels avant toute autre chose.

Le **SNALC** rappelle enfin que si ces annonces vont dans le sens d'une écoute des organisations syndicales, elles ne s'attaquent pas à l'essentiel, à savoir la crise des recrutements et les conditions de travail au quotidien. Le **SNALC** jugera la politique ministérielle sur sa capacité à mettre en œuvre un réel rattrapage salarial, et non à nous vendre son pacte et son « *travailler plus pour perdre moins* ». Les mesures qui ne coûtent rien à l'État ont toujours été plus faciles à prendre que celles qui nécessitent un investissement. Mais sans un changement d'ampleur de trajectoire politique, la crise majeure que nous vivons ne fera que s'aggraver.

Paris, le 28 août 2023

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr